



# Communauté de pratique (CdP) de l'Évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool (ÉPCA)

## ACTE DE MISSION

Dernière mise à jour : Septembre 9, 2022

### En quoi consiste la CdP de l'ÉPCA?

Hébergée par l'[Institut canadien de recherche sur l'usage de substances](#), ou CISUR, à l'[Université de Victoria](#) en Colombie-Britannique, la communauté de pratique (CdP) de l'Évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool (ÉPCA) fait partie du [projet de l'ÉPCA](#). Celui-ci évalue les politiques en matière d'alcool fondées sur des données probantes appliquées par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral du Canada. La CdP de l'ÉPCA vise à établir une communauté pancanadienne de politiques sur l'alcool pour créer et maintenir des liens ainsi que des collaborations et assurer un développement professionnel à long terme entre les acteurs de divers secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et ce, dans le but commun de promouvoir une politique publique axée sur la santé. Elle cherche également à accroître la sensibilisation et les connaissances sur les recherches et les politiques émergentes en matière d'alcool au moyen d'une série d'événements et d'activités de mobilisation. En intégrant des points de vue divers dans l'élaboration de principes directeurs destinés à assurer l'alignement des politiques et des stratégies individuelles de réduction des méfaits, la CdP de l'ÉPCA vise à mieux aborder l'impact de l'alcool et à réduire les méfaits causés par ce dernier au sein de la population canadienne.

### Reconnaissance des terres

En tant qu'hôtes de la CdP de l'ÉPCA, située à l'Université de Victoria, nous reconnaissons et respectons les peuples *lək'wəŋən* sur le territoire traditionnel desquels se trouvent le CISUR et l'université, ainsi que les peuples Songhees, Esquimalt et *WSÁNEĆ* dont les relations historiques avec ces terres se poursuivent à ce jour. Cela est particulièrement important en ce qui concerne les politiques en matière d'alcool et de drogues, ces derniers ayant eu des effets disproportionnés sur les peuples autochtones de la Colombie-Britannique et de tout le Canada. Nous reconnaissons également que les membres de la CdP de l'ÉPCA sont constitués de particuliers et d'organisations situés dans les territoires traditionnels ainsi que de groupes de traités dans tout le pays.

### Énoncé d'intention

La CdP de l'ÉPCA a pour objectif de réunir des groupes d'individus variés de toutes les régions du Canada, dont des experts dans le domaine des politiques sur l'alcool, ayant le désir de réseauter et de travailler en collaboration pour tirer parti de leur expérience mutuelle, d'élargir les connaissances et l'intérêt qu'ils partagent sur des politiques en matière d'alcool efficaces et fondées sur des données probantes au pays et de mettre en valeur le potentiel de ses membres pour réaliser des progrès politiques dans ce domaine.

### Objectifs

- Établir, encourager et maintenir des liens professionnels entre les fonctionnaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux de tous les secteurs gouvernementaux, ainsi qu'avec les organisations et les acteurs de différents milieux qui s'intéressent ou travaillent aux politiques sur l'alcool dans le but de promouvoir des stratégies de prévention et de réduction des méfaits;



- Promouvoir le dialogue et intégrer divers points de vue dans l'élaboration de stratégies axées sur des solutions et dans des recommandations pour les politiques sur l'alcool au Canada;
- Incorporer les idées et les commentaires de personnes représentant divers groupes afin de continuellement peaufiner et améliorer l'efficacité du projet de l'ÉPCA;
- Renforcer le dialogue avec les groupes d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont été sous-représentés dans les itérations précédentes du projet de l'ÉPCA.

## Intention

L'intention globale du projet de l'ÉPCA est d'accroître la prise de conscience, l'adoption et la mise en œuvre de politiques ayant prouvé qu'elles réduisent les méfaits substantiels causés par l'alcool au Canada. La CdP de l'ÉPCA soutiendra cet objectif en aidant à bâtir des réseaux de politiques sur l'alcool où les données seront diffusées, où les expériences en matière de politiques seront partagées, et où un large éventail d'acteurs aideront à améliorer les connaissances et à promouvoir l'intérêt pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques sur l'alcool.

## Admissibilité et adhésion

Les coordonnées des membres sont recueillies et utilisées par les coordonnateurs de la CdP de l'ÉPCA dans le but de communiquer avec eux et de nous permettre de mieux cerner quels sont leurs ressorts territoriaux et leurs affiliations. Les renseignements personnels ne sont en aucun cas échangés avec d'autres membres à moins qu'un consentement éclairé n'ait été obtenu au préalable. Les membres peuvent décider de communiquer leurs renseignements personnels à d'autres sur requête.

Tout individu, groupe ou organisation ayant démontré un intérêt pour les politiques canadiennes sur l'alcool et représentant un ensemble de points de vue différents, gouvernementaux ou non, est invité à devenir membre de la CdP de l'ÉPCA. L'admissibilité est vérifiée au moment de la soumission de chaque formulaire d'adhésion. Conformément aux principes directeurs du CISUR, qui visent à garantir l'indépendance des activités de recherche dont l'objectif est de promouvoir la santé publique, il est essentiel d'éviter les intérêts directs. Par conséquent, les personnes agissant à titre de **représentants des industries de l'alcool, des jeux de hasard, du cannabis, du tabac ou de leurs fondations, de groupes de lobbying, d'associations commerciales ou d'organisations tierces chargées des aspects sociaux et des relations publiques (SAPRO) ne sont en aucun cas admissibles** à adhérer à la CdP de l'ÉPCA.

Les représentants gouvernementaux chargés de la réglementation, du contrôle financier, de la vente au détail ou en gros et de la distribution d'alcool, ou ceux qui ont reçu des fonds de recherche d'entités gouvernementales intervenant dans la vente d'alcool, **sont bien en mesure** de devenir membres de la CdP de l'ÉPCA.

L'admissibilité des personnes présentant un conflit d'intérêts potentiel du fait de leur appartenance à l'industrie pharmaceutique (traitements, essais cliniques, etc.) sera vérifiée **au cas par cas** par les chargés de projets de l'ÉPCA.

Les coordonnateurs et chargés de projets de la CdP de l'ÉPCA se réservent le droit de refuser l'adhésion ou de la résilier dans les cas où un participant ne souscrit ni à l'esprit ni à l'intention du groupe. Cela pourra inclure, sans s'y limiter, les conflits d'intérêts et la sollicitation.



## Équité, diversité et inclusion

Conformément aux valeurs de l'[Université de Victoria](#), nous nous engageons à respecter les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion et de droits de la personne dans toutes les activités de la CdP de l'ÉPCA. Nous savons que la diversité favorise l'excellence et que nous partageons tous la responsabilité de créer une communauté équitable, diversifiée et inclusive qui encourage les gens à se montrer sous leur vrai jour et à éprouver un sentiment d'appartenance. Dans la poursuite de ces valeurs, nous accueillons les membres qui travailleront de manière respectueuse et constructive en dépit de différences et à tous les échelons de pouvoir. Nous accordons une grande valeur à la contribution de chaque personne et nous nous engageons à assurer une participation pleine et égale pour l'ensemble des membres de nos communautés. Nous encourageons un retour d'information sur les moyens de favoriser l'inclusion de différentes voix et perspectives sur les politiques sur l'alcool et les enjeux connexes au sein de la CdP de l'ÉPCA.

## Méthode et fréquence des activités

- Un format de réunions et de technologies virtuelles permettra de faciliter les activités de la CdP de l'ÉPCA; les réunions et les événements seront programmés à différents moments de l'année afin de tenir compte de la disponibilité des participants et des fuseaux horaires
- Une plateforme interactive de listes de diffusion, composée de tous les membres de la CdP de l'ÉPCA, s'emploiera à soutenir les efforts de réseautage. Elle proposera une méthode facile à utiliser pour échanger des données sur les politiques dans tout le Canada et entre les différents ordres de gouvernement, les disciplines universitaires et les organisations communautaires de toutes les régions.
- Les réunions virtuelles seront constituées de toutes sortes d'événements publics réservés aux membres, notamment des forums sur les politiques en matière d'alcool, des tables rondes, des présentations de recherche et des séances de renforcement des capacités. Le format des événements pourra être modifié en fonction des commentaires et des priorités cernées par les membres de la CdP de l'ÉPCA. Les présentations des conférenciers seront enregistrées; les discussions des membres ne le seront pas, mais des notes de synthèse de haut niveau seront diffusées sous couvert d'anonymat. Les résumés d'événements et le contenu produit par l'ÉPCA, seront offerts en anglais et en français. Une interprétation simultanée en français sera proposée chaque fois que possible pour les présentations en anglais.

## Rôles et responsabilités

Rôle au sein de la CdP de l'ÉPCA	Responsabilités
<b>Les chargés/chargées de projets*</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Supervisent la CdP de l'ÉPCA et s'assurent qu'elle atteint ses objectifs;</li><li>• Participent aux activités de la CdP et encouragent la discussion et la pensée critique.</li></ul>
<b>Le comité consultatif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tient des réunions régulières pour veiller à ce que les objectifs de la CdP de l'ÉPCA soient atteints;</li><li>• Offre un retour d'information, des recommandations et des idées sur comment perfectionner les événements de la CdP et accroître la participation;</li><li>• Revoit l'acte de mission chaque année.</li></ul>



<b>Les coordonnateurs/coordonnatrices de la CdP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutiennent les chargés ou chargées de projets et effectuent des tâches administratives pour la CdP de l'ÉPCA dans la poursuite de ses objectifs;</li> <li>• Gèrent les membres de la CdP et la liste de diffusion de l'ÉPCA; mettent à jour le site Web du projet de l'ÉPCA;</li> <li>• Renseignent les membres existants et potentiels sur les activités et les événements de la CdP de l'ÉPCA et transmettent les ressources pertinentes aux membres;</li> <li>• Organisent les activités de la CdP de l'ÉPCA et rédigent des comptes rendus des réunions et des événements.</li> </ul>
<b>Les membres de la CdP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partagent un domaine de pratique commun lié aux politiques sur l'alcool à l'échelle provinciale, territoriale, fédérale ou locale, et représentent un éventail diversifié de perspectives, gouvernementales ou non;</li> <li>• Participent aux activités de la CdP de l'ÉPCA et diffusent les renseignements sur les événements parmi ses réseaux;</li> <li>• Privilégient un dialogue respectueux et intègrent divers points de vue et expériences en matière de politiques sur l'alcool afin d'aider à formuler des recommandations et à élaborer des stratégies politiques pragmatiques dans toutes les régions du Canada;</li> <li>• Offrent des commentaires ou des suggestions supplémentaires dans des sondages, des enquêtes ou par communication directe afin de renforcer la CdP de l'ÉPCA et ses activités.</li> </ul>

\*Les chargés de projet sont les personnes indiquées comme étant les chercheurs principaux de l'ÉPCA sur son [site Web](#).

## Dialogue et examen

L'acte de mission sera examiné périodiquement par le comité consultatif de l'ÉPCA et communiqué aux membres pour commentaires et approbation. L'efficacité du dialogue de la CdP de l'ÉPCA avec ses membres sera évaluée au moyen de sondages lors des réunions, d'enquêtes de satisfaction et d'autres activités d'évaluation. Les coordonnateurs veilleront à ce que la rétroaction des membres éclaire les activités et événements futurs de la CdP. Un retour d'information sera régulièrement demandé et pourra être soumis à tout moment aux coordonnateurs de la CdP de l'ÉPCA par courriel at [capecopcoord@uvic.ca](mailto:capecopcoord@uvic.ca).

Pour veiller à ce que la CdP de l'ÉPCA remplisse bien les cibles et objectifs qu'elle s'est donnés, les coordonnateurs examineront régulièrement ce qui suit :

- le nombre et la diversité des membres par ressorts territoriaux et affiliations
- le degré d'assiduité et de participation à ses événements
- le niveau d'activité du serveur de liste de diffusion
- le retour d'information offert par les membres sur les activités et événements
- les thèmes et sujets de discussion les plus demandés pour les événements indiqués sur le serveur de liste de diffusion

